

Réf: Dossier 337952

Avis de constitution

SOCIETE « HEMA KORO IMMOBILIER »

Siège Abidjan cocody angré nouveau chu, ilot: 4879,
lot: 427, Lot 4879, Ilot 427

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/07/2024 , et enregistrés au CEPICI le 18/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HEMA KORO IMMOBILIER »

Objet : La gestion immobilière ;
La gestion de chantier de construction ;
La gestion locative ;
La location, le rachat et la vente de biens ;
La rénovation ;
Le syndic de copropriété ;
L'aménagement foncier ;
La promotion immobilière ;
La construction ;
La vente de terrains
Le lotissement, le décapage,
Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de (50,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan cocody angré nouveau chu, ilot: 4879, lot: 427, Lot 4879, Ilot 427

Dirigeant(s) Mlle KAMARA MASSIETA (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2024-B13-08867 du 02/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe n°53014/GTCA/RC/2024 du 02/09/2024

